



COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 29 janvier 2016

ARTE SUSPEND SES RELATIONS AVEC LA TELEVISION PUBLIQUE POLONAISE TVP

La TVP et ARTE sont liées depuis 2001 par un accord d'association qui a permis de créer des relations fructueuses entre les deux chaînes, notamment par des coproductions régulières de programmes.

Suite à l'adoption en Pologne de la loi du 31 décembre 2015 sur les médias publics, ARTE a décidé de suspendre ses relations contractuelles avec la TVP. Aucune nouvelle coproduction ne sera lancée, tant qu'ARTE n'aura pas l'assurance que la liberté d'expression, le pluralisme éditorial et l'indépendance de la Télévision publique en Pologne sont garantis.

« Nous regrettons profondément de devoir prendre cette décision, nos relations avec la Pologne étant particulièrement importantes pour notre Chaîne », soulignent M. Peter Boudgoust, Président, et Mme Anne Durupty, Vice-présidente d'ARTE, dans le courrier qu'ils ont adressé au Président de la TVP, M. Jacek Kurski. « Nous espérons pouvoir travailler à nouveau étroitement avec la TVP dans les prochains mois ».

ARTE prévoit d'ailleurs de lancer dès l'automne une offre de programmes sous-titrés en polonais, *ARTE po polsku* qui viendra compléter les offres *ARTE in English* et *ARTE en español* disponibles sur son site depuis l'automne 2015, grâce à un cofinancement de l'Union européenne.

Conformément à sa mission de production et de diffusion de programmes de qualité en Europe, ARTE a noué, depuis sa création, des partenariats avec de nombreuses chaînes de service public : la RTBF (Belgique), l'ORF (Autriche), la ČT (République tchèque) ainsi que la SSR – SRG (Suisse), YLE (Finlande) et l'ERT (Grèce).

CONTACT PRESSE:

Claude-Anne Savin
+33 3 88 14 21 45
claude.savin@arte.tv

CONTACT PRESSE

Claude-Anne Savin / +33 3 88 14 21 45 / claude.savin@arte.tv
ARTE G.E.I.E. 4 quai du Chanoine Winterer, BP 20035, F-67080 Strasbourg Cedex